



Bilan du prix de thèse Gilles Kahn 2021

Clémentine Maurice et Charlotte Truchet

Le prix de thèse Gilles Kahn 2021, décerné par la SIF et patronné par l'Académie des sciences, a été attribué à :

GABRIELLE DE MICHELI

pour sa thèse « Discrete Logarithm Cryptanalyses : Number Field Sieve and Lattice Tools for Side-Channel Attacks », soutenue le 25 mai 2021 au LORIA à Nancy sous la direction de Pierrick Gaudry et Cécile Pierrot.

Les accessits (par ordre alphabétique) ont été décernés à :

REBECCA FRIBOURG

pour sa thèse intitulée « Contribution of the study of factors influencing the sense of embodiment towards avatars in virtual reality » soutenue à l'IRISA à Rennes, sous la direction de Anatole Lécuyer, Ferran Argelaguet et Ludovic Hoyet.

THIBAUT GROUEIX

pour sa thèse « Learning 3D Generation and Matching », soutenue à l'Université Paris-Est, sous la direction de Mathieu Aubry et Renaud Marlet.

CHARLIE JACOMME

pour sa thèse « Proofs of security protocols - symbolic methods and powerful attackers », soutenue à l'Université Paris Saclay, sous la direction de Hubert Comon et Steve Kremer.

Les thèses des lauréats sont accessibles sur le site de la SIF :

<http://www.societe-informatique-de-france.fr/recherche/prix-de-these-gilles-kahn/>

et les différents travaux de thèse sont racontés dans la rubrique « Il était une fois... ma thèse » du blog binaire à l'adresse :

<https://www.lemonde.fr/blog/binaire/il-etait-une-fois-ma-these/>

Un résumé de chacune de ces thèses vous est également proposé dans les articles suivants de ce numéro de 1024.

Le jury a reçu cette année 30 dossiers couvrant un très large spectre de travaux de recherche et en provenance de nombreux laboratoires de recherche en informatique. Quelques thématiques et laboratoires étaient cependant absents. Nous rappelons donc que ce prix s'adresse à l'ensemble de la discipline informatique et à l'ensemble des laboratoires ou centres de recherche français.

Le jury 2021 était présidé par Charlotte Truchet, assistée par Clémentine Maurice, secrétaire du prix. Le jury était constitué de Mathieu Acher, Marie Albenque, Chloé-Agathe Azencott, Raphaëlle Chaine, Thomas Chatain, Caroline Collange, Arnaud de Mesmay, Thomas Debris-Alazard, Thomas Degueule, Omar Fawzi, Jean-Daniel Fekete, Jérôme Féret, Laure Gonnord, Amaury Habrard, Christine Largeron, Cédric Lauradoux, Olivier Ly, Vincent Nicomette, Laurent Perron, Maria Potop-Butucaru, Vivien Quema, Pierre Senellart, Tristan Vaccon.

Merci à toutes les candidates et tous les candidats pour la qualité de leurs travaux et merci aux membres du jury pour leur participation.